

Société tunisienne des industries de pneumatiques "STIP"
Société anonyme au capital de 12.623.472 Dinars
divisé en 4.207.824 actions de 3 dinars chacune
Mle fiscal : 12364/R/A/M.000
Siège social : bd de la Terre, Centre urbain nord,
1003, Tunis El khadhra

Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 19/06/2014

L'An Deux Mille Quatorze et le Dix Neuf juin à 14h00, les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatique " STIP " au Capital de 12.623.472 Dinars se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'hôtel Ramada Plaza, sis aux Côtes de Carthage-Zone Touristique Gammarth-2070 Tunis, sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les actionnaires présents ou représentés.

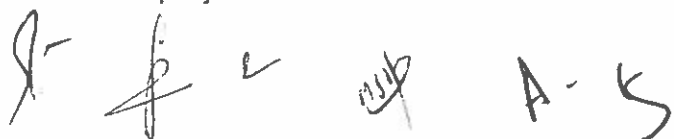
A l'ouverture de la séance, il a été procédé à la composition du bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire comme suit :

- Président : M. Riadh BERRJEB
- Scrutateurs :
 - Mme. Saoussan DAMAK : Représentant de la STB
 - M.Mohamed Salah HANNACHI : Représentant de la STUSID
- Secrétaire - M. Taoufik BETTAIEB

Monsieur le Président constate, au vu de la feuille de présence établie par la société COFIB capital que 3.476,253 actions sur les 4.207.824 actions composant le capital social sont présentes ou représentées, soit 82,61 %, que le quorum est atteint, et déclare que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatique " STIP ", Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence.
- Une copie des Statuts de la "STIP".
- Une copie des avis de convocation.
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par les mandataires.
- Les états financiers du 31/12/2013.
- Le rapport du Conseil d'Administration.
- Les rapports des Commissaires aux comptes.
- Le projet de résolutions.



Monsieur Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2013 ainsi que le rapport spécial.
3. Approbation des dits rapports et des états financiers de l'exercice 2013.
4. Fixation des jetons de présence.
5. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2013.
6. Quitus aux Administrateurs
7. Affectation des résultats de l'exercice 2013.
8. Mandat des co-commissaires aux comptes de la « STIP ».
9. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.

Par la suite, il présente à l'Assemblée Générale Ordinaire le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la " STIP " durant l'exercice 2013.

Il en ressort principalement que l'exercice 2013 se trouve clôturé avec un résultat, avant modification comptable, négatif de 16,7 Millions de Dinars (et un résultat, après modification comptable, négatif de 19,3 Millions de Dinars), contre un résultat négatif (retraité pour les besoins de la comparabilité) de 21,8 Millions de Dinars durant l'exercice 2012.

Le résultat d'exploitation hors provision a enregistré une nette amélioration passant de -8,6 MD en 2012 à -1,8 MD en 2013.

L'exercice 2013 est affecté essentiellement par :

- La chute de la production :
Au 31/12/2013, la production a atteint 10 947 tonnes contre 12 022 au 31/12/2012, soit une régression de 9 % ; due essentiellement au manque de matières premières ; ce qui a entraîné une hausse du coût de la production par tonne produite.
- La baisse de la demande sur le marché local suite au ralentissement de l'activité économique du pays ainsi que le marché parallèle ;
- La baisse de la vente à l'exportation suite aux incidents sur les frontières tuniso-libyennes ;
- Les charges du personnel se sont élevées à 23 MD au 31/12/2013, contre 22 MD au 31/12/2012, soit une augmentation de 1 MD ou 4,4% de la masse salariale de 2012, s'expliquant par l'avancement normal.
- Le résultat de l'exercice 2013 est affecté par la provision pour départ à la retraite de 2.511.544,000 dinars,
- Le taux d'occupation (capacité de production) des deux usines M'saken et Menzel Bourguiba a été de 54 % seulement.

Suite à cette présentation, messieurs les commissaires aux comptes donnent lecture de leurs rapports général et spécial se rapportant à l'exercice 2013, ainsi que de leur rapport relatif aux états financiers consolidés pour le même exercice.

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte. Les principaux intervenants suivants ont pris successivement la parole :

Monsieur Montassar DRIDI prend la parole pour proposer ce qui suit:

- fermer l'usine de Menzel Bourguiba et bénéficier des éventuels revenus de loyer,
- transférer l'unité Agraire à l'usine de M'saken et remercier les ouvriers concernés (environ 70 d'après lui),
- Licencier et indemniser les employés relevant de l'usine de Menzel Bourguiba,

(Handwritten signatures and initials)

- réduire le personnel de l'usine de Msaken (de 70 à 80) et encourager les départs volontaires, tout en recommandant de garder certains employés indispensables pour l'usine.
- injecter 10 millions de dinars pour réparation et l'instauration d'un système semi automatique, rationaliser l'utilisation de la capacité des machines et réduire le coût de production.

Il précise que la situation de la STIP s'aggrave malgré les nominations successives à la tête de cette entreprise et qu'il y a lieu de trouver aujourd'hui une solution.

- revoir une étude faite auparavant quand M. Ali LABIEDH était à la tête de la STIP et qui propose, d'après M. DRIDI, une collaboration étroite avec les stations services AGIL, permettant ainsi à la STIP d'écouler son produit sur l'ensemble du territoire tunisien sans rester à la merci des opérateurs qui importent le pneu étranger.

- demander aux banques d'aider la STIP dans son programme d'assainissement financier.

M. BOUKHRIS se demande sur les raisons des pertes continues, et la dépréciation de la valeur de l'action tout en rappelant que lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, il lui a été confirmé l'existence d'un carnet de commandes chargé.

Monsieur Mahjoub ALI fait part de son inquiétude suite à la forte dépréciation de la valeur de l'action. Ainsi, il invite les administrateurs à renoncer cette année, aux jetons de présence, à titre de participation à un effort global.

Il invite PIRELLI, partenaire technologique et actionnaire important, à aider la STIP.

Monsieur Taieb JNIFEN rappelle que PIRELLI est toujours disposé à tendre la main à la STIP et attend des propositions dans ce sens.

Monsieur Hédi BEN BRAHAM prend la parole. Il indique que la STIP constitue toujours un fleuron de l'industrie tunisienne et demeure stratégique pour l'économie tunisienne. Il insiste sur le fait que le problème de la STIP provient des difficultés dont souffre l'entreprise depuis l'installation de l'unité All Steel.

Monsieur Afif KHEFACHA indique qu'il y a lieu d'augmenter le volume de production en vue de réduire le coût et recommande de trouver de nouvelles idées commerciales pour mieux promouvoir le produit Amine.

Suite aux diverses interventions, Monsieur le Président Directeur Général intervient pour souligner ce qui suit :

- Le choix du nouveau dirigeant de la STIP s'explique notamment par ses connaissances de près de l'industrie tunisienne et particulièrement la situation de la STIP.

Il a été choisi parmi les cadres supérieurs qui ont accompagné l'ex Ministre de l'industrie (actuel Chef du Gouvernement) lors de la visite effectuée à l'usine de M'saken en juillet 2013.

- Etant administrateur à la SNDP, il a déjà entamé des discussions pour prévoir la présence du produit de la STIP dans toutes les stations service AGIL.

- Concernant la situation difficile dont souffre la STIP, il cite le cas de la société des phosphates de Gafsa et du Groupe chimique tunisien, qui, après avoir connu des moments très difficiles, ont réussi à se redresser.

Ainsi, la STIP garde toujours les chances de s'en sortir moyennant une restructuration appropriée.

Par la suite et en l'absence de nouveaux intervenants, Monsieur le Président, soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2013 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2013.



Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2013, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leur intégralité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2013.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2013 des jetons de présence à hauteur de Mille (1000) Dinars par séance avec un maximum de Quatre Mille (4000) Dinars par an pour chaque Administrateur, et une rémunération similaire de mille (1000) dinars par réunion avec un maximum de quatre mille (4000) dinars, par an, pour chaque membre du comité permanent d'audit.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 soit 16 771 261,082 Dinars.

Elle décide leur affectation comme suit :

Amortissements différés	8 575 985,507 Dinars
Report déficitaire (perte 2013)	8 195 275,575 Dinars

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2013, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

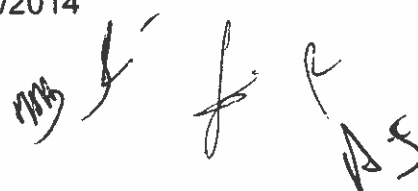
Septième résolution

Conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme les Cabinets AMC Ernest & Young représenté par M. Anis Laadhar & Financial Auditing & Consulting représenté par M. Fadhel JAOUA, comme co-commissaires aux comptes de la STIP pour une période de trois ans prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2016.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le Conseil d'Administration de la STIP tenu le 5 mai 2014 a coopté Monsieur Riadh BERRJEB membre du Conseil d'Administration et l'a nommé en tant que Président Directeur Général de la Société suite à l'acceptation de la démission de Monsieur Lamine CHERNI, désigné en cette qualité parmi les Administrateurs sortants par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16/04/2014



Ainsi, l'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la nomination de Monsieur Riadh BERRJEB en qualité de membre du Conseil d'Administration pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur et, en application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation des Administrateurs suivants comme sortants :

- Monsieur Riadh BERRJEB en remplacement de Monsieur Lamine CHERNI
- La Banque Tuniso-Koweïtienne « B.T.K »
- Société Tunisienne des Industries Automobiles « S.T.I.A. »
- Société El Boniene

Le bureau de l'Assemblée a reçu six (6) candidatures pour les quatre sièges objet de ce renouvellement :

- M. Riadh BERRJEB
- La STIA
- La BTK
- M. Hédi BEN BRAHAM
- M. Montassar DRIDI
- M. Mahjoub ALI

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, suite au vote, de désigner comme administrateurs :

- M. Riadh BERRJEB
- La STIA
- La BTK
- M. Hédi BEN BRAHAM

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2016.

De ce fait le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants:

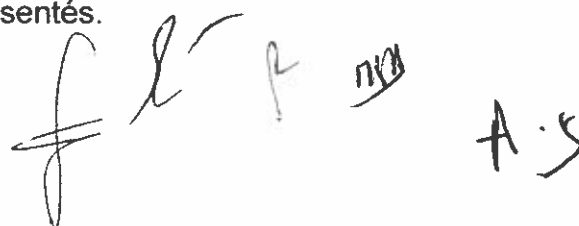
- PIRELLI Tyre SPA
- BID
- STUSID Bank
- STB
- OCT
- M. Riadh BERRJEB
- La STIA
- La BTK
- M. Hédi BEN BRAHAM

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Neuvième résolution

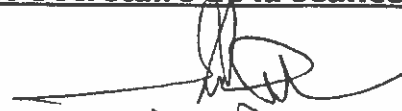
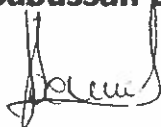
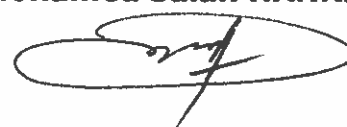
L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.



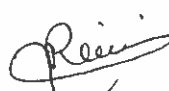
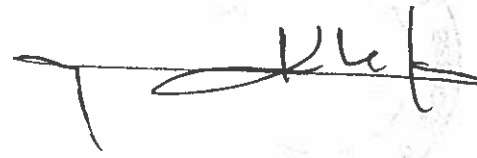


Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h15 ; et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée

M.Riadh BERRJEB**Le Secrétaire de la séance**

M.Taoufik BETTAIEB**Les Scrutateurs****Mme Saoussan DAMAK**

M.Mohamed Salah HANNACHI

Bon pour acceptation des fonctions d'Administrateurs :

- M. Riadh BERRJEB
- La STIA
- La BTK
- M. Hédi BEN BRAHAM





Bon pour acceptation des fonctions de co-commissaires aux comptes :

- AMC Ernest & Young représenté par M. Anis Laadhar
- Financial Auditing & Consulting représenté par M. Fadhel JAOUA

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tel 70 749 111

“ FAC ”
FINANCIAL AUDITING AND CONSULTING
Société d'Expertise Comptable
22, bis Av. Mongi Slim - El Menzah V
1004 TUNIS
Tél: 71.230.666 - Fax: 71.234.215

Société tunisienne des industries de pneumatiques "STIP"
Société anonyme au capital de 12.623.472 Dinars
divisé en 4.207.824 actions de 3 dinars chacune
Mle fiscal : 12364/R/A/M.000
Siège social : bd de la Terre, Centre urbain nord,
1003, Tunis El khadhra

Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 19/06/2014

L'An Deux Mille Quatorze et le Dix Neuf juin à 16h15, les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatique " STIP " au Capital de 12.623.472 Dinars se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à l'hôtel Ramada Plaza, sis aux Côtes de Carthage-Zone Touristique Gammarth-2070 Tunis, sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les actionnaires présents ou représentés.

A l'ouverture de la séance, il a été procédé à la composition du bureau de l'Assemblée Générale Extraordinaire comme suit :

- Président : M. Riadh BERRJEB
- Scrutateurs :
 - Mme. Saoussan DAMAK : Représentant de la STB
 - M.Mohamed Salah HANNACHI : Représentant de la STUSID
- Secrétaire - M.Taoufik BETTAIEB

Monsieur le Président constate, au vu de la feuille de présence établie par la société COFIB capital, que 3 477 479 actions sur les 4.207.824 actions composant le capital social sont présentes ou représentées, soit 82,64 %, que le quorum est atteint, et déclare que l'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatique " STIP ", Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence.
- Une copie des Statuts de la "STIP".
- Une copie des avis de convocation.
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par les mandataires.
- Le rapport du Conseil d'administration sur la réduction du capital
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital
- Le projet de résolutions.

Monsieur Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur :

- 1 – la continuité de l'activité de l'entreprise.
- 2 – la réduction du capital.



Monsieur le Président précise qu'en raison des pertes accumulées, l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à se prononcer sur la continuité de l'activité de l'entreprise.

Lecture a été, ensuite, donnée du rapport du Conseil d'Administration puis du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital ayant pour objet la régularisation de l'erreur de calcul de la parité relative à l'augmentation de capital de la STIP pour l'année 2003.

Après échange de points de vue, monsieur le Président, constate que personne ne demande plus la parole et soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la continuité de l'activité de l'entreprise.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration puis du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital ayant pour objet la régularisation de l'erreur de calcul de la parité relative à l'augmentation de capital de la STIP pour l'année 2003, décide de réduire le capital social de 12 623 472 dinars à 12 623 469 dinars, par le rachat et l'annulation d'une action dont le nominal est de 3 dinars. Quatre (4) Droits d'attribution « STIP DA 2003 » seront également rachetés et annulés.

En conséquence de quoi et après adoption et réalisation de cette réduction, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide une modification corrélative de l'article 6 des statuts, comme suit :

Article six nouveau :

Le Capital social est fixé à la somme de Douze Millions Six Cent Vingt Trois Mille Quatre Cent Soixante Neuf Dinars (12.623.469) divisé en Quatre Millions Deux Cent Sept Mille Huit Cent Vingt Trois (4.207.823) actions nominatives de Trois Dinars chacune détaillé comme suit :

Origine	Modification	Nombre d'actions	Numéros
Constitution	-	100 000	1 à 100.000
AGE du 29/5/1981	Augmentation	900 000	100.001 à 1.000.000
AGE du 18/5/1984	Augmentation	255 000	1.000.001 à 1.255.000
AGE du 28/6/1985 et du 14/4/1987	Augmentation	198 115	1.255.001 à 1.453.115
AGE du 15/6/1988, du 14/12/1989, du 19/1/1991 et du 14/2/1991	Augmentation	346 885	1.453.116 à 1.800.000
AGE du 8/5/1996	Augmentation	150 000	1.800.001 à 1.950.000
AGE du 24/4/1997	Augmentation	445 000	1.950.001 à 2.395.000
AGE du 14/5/1998	Augmentation	239 500	2.395.001 à 2.634.500
AGE du 8/6/1999	Augmentation	263 450	2.634.501 à 2.897.950
AGE du 1/6/2000	Augmentation	579 590	2.897.951 à 3.477.540
AGE du 16/4/2001	Augmentation	347 754	3.477.541 à 3.825.294
AGE du 20/6/2003	Augmentation	382 530	3.825.295 à 4.207.824
AGE du 19/6/2014	Réduction	-1	4.207.824
Total		4 207 823	

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

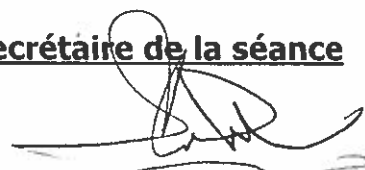
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h40, et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée



M. Riadh BERRJEB

Le Secrétaire de la séance



M. Taoufik BETTAIEB

Les Scrutateurs

Mme Saoussan DAMAK



M. Mohamed Salah HANNACHI



Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)
Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 19/06/2014

Actifs	Notes	Solde au 31	Solde au 31
		décembre	décembre
		2013	2012 (*)
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 425 423	8 413 106
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 285 232)	(7 740 372)
	III.1	140 191	672 734
Immobilisations corporelles		174 963 919	174 594 785
- Amortissements des immobilisations corporelles		(159 355 284)	(151 768 409)
	III.1	15 608 635	22 826 375
Immobilisations financières		10 654 087	10 695 450
- Provisions sur immobilisations financières		(5 679 100)	(5 012 669)
	III.2	4 974 986	5 682 781
Total des actifs immobilisés		20 723 812	29 181 891
Total des actifs non courants		20 723 812	29 181 891
Actifs courants			
Stocks		27 796 905	30 790 882
-Provisions pour dépréciation des stocks		(999 187)	(1 065 341)
	III.3	26 797 718	29 725 541
Clients et comptes rattachés		39 776 377	34 148 281(*)
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(17 061 475)	(15 498 870)
	III.4	22 714 903	18 649 411
Autres actifs courants		10 423 885	10 885 572
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 209 557)	(1 041 154)
	III.5	9 214 328	9 844 419
Placements et autres actifs financiers	III.6	3 363 809	3 363 809
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	5 929 561	5 340 447(*)
Total des actifs courants		68 020 319	66 923 627
Total des actifs		88 744 132	96 105 517

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 19/06/2014

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 décembre 2013	Solde au 31 décembre (*) 2012
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 770 790	7 775 052
Résultats reportés		(170 903 334)	(134 728 960)(*)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(129 040 623)	(109 633 248)(*)
Résultat de l'exercice		-	(19 403 113)(*)
Total des capitaux propres	III.8	(145 811 884)	(129 036 361)(*)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	32 546 850	38 828 760
Autres passifs non courants	III.10	844 649	971 313
Provisions pour risques et charges	III.11	3 542 707	3 577 309(*)
Total des passifs non courants		36 934 207	43 377 382(*)
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	9 428 045	8 373 396
Autres passifs courants	III.13	46 578 926	33 726 913
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	141 614 837	139 664 187
Total des passifs courants		197 621 808	181 764 497
Total des passifs		234 556 015	225 141 878(*)
Total des capitaux propres et des passifs		88 744 132	96 105 517

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 19/06/2014

		Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
	Notes	31/12/2013	31/12/2012 (*)
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	94 810 173	98 538 402
Autres produits d'exploitation	III.16	260 538	254 034
Total des produits d'exploitation		95 070 712	98 792 436
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		4 332 861	6 586 669
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	56 648 871	66 350 843
Charges de personnel	III.18	22 982 197	22 016 477(*)
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	10 853 936	8 292 177
Autres charges d'exploitation	III.20	4 083 093	3 777 948
Total des charges d'exploitation		98 900 958	107 024 114(*)
Résultat d'exploitation		(3 830 246)	(8 231 678) (*)
Charges financières nettes	III.21	12 948 850	11 779 635
Produits des placements		-	333 492
Autres gains ordinaires	III.22	153 162	375 398
Autres pertes ordinaires		-	26 988
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(16 625 934)	(19 329 410) (*)
Impôt sur les bénéfices		145 327	73 702
Résultat des activités ordinaires après impôt		(16 771 261)	(19 403 113) (*)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(16 771 261)	(19 403 113) (*)
Résultat net de la période		(16 771 261)	(19 403 113) (*)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		(2 511 544)	(2 419 982) (*)
Résultat de l'exercice après modification comptable		(19 282 805)	(21 823 095) (*)

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période close le	
		31/12/2013	31/12/2012 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(16 771 261)	(19 403 113)(*)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		10 910 804	8 383 739(*)
- Variations des :			
Stocks		2 993 977	12 597 155
Créances		(16 236 373)	4 664 951
Autres actifs courants		461 687	(1 508 971)
Placements et autres actifs financiers		-	89 854
Fournisseurs et autres dettes		19 903 250	9 456 336
-Transfert de charges		(82 554)	(362 740)
- Plus ou moins-value de cession des immobilisations		(133 384)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		1 046 146	13 917 211
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(863 837)	(1 543 846)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		133 384	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		44 523	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(3 159)	(34 072)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(689 089)	(1 577 919)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	(114 053)
Encaissements provenant des emprunts		41 391 560	74 793 058
Encaissements provenant des subventions		12 500	25 000
Décaissements pour remboursement des emprunts		(55 827 750)	(73 909 393)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(14 423 690)	794 612
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		21 354	16 466
Variation de trésorerie		(14 045 280)	13 150 370
Trésorerie au début de l'exercice		(25 812 746)	(38 963 116)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.23	(39 858 026)	(25 812 746)

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Les capitaux propres après affectation

Les capitaux propres ont passé de (129 036 360.840) DT au 31/12/2012 à (145 811 883.780) DT au 31/12/2013. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinv exonéré	Réserve spéciale	Actions propres	Réserve de réévaluation	Subv d'invest	Résultats Reportés	Amort Différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	60 218	(38 848 223)	(78 900 020)	(14 560 736)	(107 222 754)
Affectation du résultat de l'exercice 2011 suivant décision de l'AGO du 19/6/2012								(5 713 972)	(8 846 763)	14 560 736	-
Subvention d'investissement reçue							25 000				25 000
Subventions d'invt inscrites au résultat							(15 512)				(15 512)
Résultat net de l'exercice 2012										(19 311 551)	(19 311 551)
Solde au 31 Décembre 2012 avant retraitement	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	69 706	(44 562 195)	(87 746 783)	(19 311 551)	(126 524 817)
Effets des modifications comptables								(2 419 982)		(91 562)	(2 511 544)
Solde au 31 Décembre 2012 après retraitement	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	69 706	(46 982 177)	(87 746 783)	(19 403 113)	(129 036 361)
Affectation du résultat de l'exercice 2012 suivant décision de l'AGO du 21/6/2013								(10 705 320)	(8 606 231)	19 311 551	-
Subvention d'investissement reçue							12 500				12 500
Subventions d'invnt inscrites au résultat							(16 762)				(16 762)
Résultat net de l'exercice 2013										(16 771 261)	(16 771 261)
Solde au 31 Décembre 2013 Avant affectation	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	65 444	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation du résultat de l'exercice 2013 suivant décision de l'AGO du 19/6/2014								(8 195 275)	(8 575 986)	16 771 261	-
Solde au 31 Décembre 2013 Apres affectation	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	65 444	(65 974 333)	(104 929 001)	-	(145 811 884)